

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 12 Septembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Etaient absents :

M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, E. MAILLOT, J. KRIEGER, Y. DELARUE, C. LIME, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, P. DUCHEZEAU, A. BLESSEMAILLE, M. DONEY, A. POULIN, M. LOYAT

Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2019

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023	Montant prévu au budget 2019 : 7 000 €
« Pôle de Gérontologie Bourgogne-Franche-Comté »	Montant de l'opération : 6 000 €

Résumé :

Le soutien à l'innovation est un axe fort de la politique de développement économique de Grand Besançon Métropole, car il est facteur de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité pour le territoire. Le Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI BFC) s'inscrit dans cette démarche et répond aux attentes du marché de la santé et de la silver économie (ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans). Pour son fonctionnement et les actions à mener, le PGI BFC sollicite une subvention auprès de Grand Besançon Métropole à hauteur de 6 000 €.

I. Les origines du Pôle

L'Association Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI) dont le siège est à Besançon, est né d'une démarche initiée et officialisée en avril 2009 par l'association Gérontopôle Pierre Pfitzenmeyer et l'Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté.

Il est dédié à l'amélioration de la qualité de vie des seniors, à domicile, en établissement ou en milieu hospitalier et tire sa richesse de la diversité de ses acteurs (établissements sanitaires et médico-sociaux publics et privés, acteurs du maintien à domicile, usagers, universitaires, collectivités, industriels, pôles de compétitivités ...), ce qui lui permet de valoriser et d'optimiser des compétences et des expériences multiples.

II. Les missions du PGI

Les travaux du PGI s'articulent autour de deux axes forts :

- le développement économique par la valorisation industrielle de la recherche,
- le développement et la coordination du réseau des acteurs de la gérontologie, il est à noter que la réflexion éthique est une composante constante et transverse de chacune des actions du PGI :
 - pluridisciplinarité et décloisonnement des prises en charge sanitaires et sociales,
 - sollicitation et écoute de la personne âgée,
 - respect de la citoyenneté de la personne âgée,
 - respect de la confidentialité,
 - égalité de traitement des personnes âgées sur le territoire de la région,
 - développement d'une démarche de prévention dans la prise en compte du vieillissement.

L'objectif du PGI n'est pas de réinventer des outils déjà existants mais de renforcer les liens entre les acteurs de la gérontologie et le monde de l'économie et de la recherche.

III. Bilan du pôle sur le territoire de Grand Besançon Métropole

Pour rappel, l'équipe du PGI (7 salariés) est répartie sur deux sites : Besançon et Dijon.

L'année 2018 du PGI a été une année riche : près de 139 évènements, 36 actions conduites, 14 réponses à des appels à projets, 127 partenaires impliqués dans les divers projets, 159 réunions de travail sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

L'année 2018 a été marquée par la visibilité du PGI au niveau national en étant membre du conseil national de la Silver Economie ainsi qu'à l'international avec des rapprochements avec la Suisse et notamment Neuchatel dans le cadre du forum de l'innovation franco-suisse.

IV. Programme d'actions 2019

Le programme des actions menées par le PGI sur l'année 2019 figure en annexe 1 de la convention.

V. Le plan de financement

La demande de financement à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour l'année 2019 porte sur 6 000€.

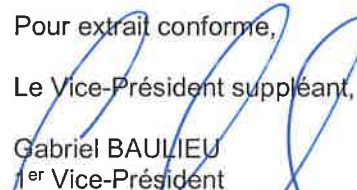
Le plan de financement figure en annexe 2 de la convention.

MM. M. FELT et JL. FOUSSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 6 000€ au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne et Franche-Comté,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.**

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2